

S'installer paysan

Objectifs

Etre capable d'élaborer une stratégie d'installation progressive dans un projet agricole.

Contenu

Jour 1:

- Rappels sur les éléments préalables à une création d'entreprise.
- Les différents statuts social, juridique et fiscal pour une création d'activité agricole.
- Accès au statut d'agriculteur (principes d'assujettissement, étapes, calcul des cotisations sociales).

Jour 2:

- Mise en perspective : présentation d'un cas concret d'un projet d'installation
 - Visite d'une ferme.
 - Présentation du parcours de l'exploitant, de ses choix concernant les statuts agricoles, des outils économiques utilisés.
- Schématisme du parcours d'installation de l'agriculteur.

Jour 3: Les outils de gestion pour son projet : définition des objectifs économiques et des besoins, budget prévisionnel

- Les dispositifs de financements
- La logique de fonctionnement des financements bancaires, publics et privés
- Un outil pour tester son activité: la couveuse agricole Coups d'pousses

Jour 4: Préparer le calendrier de réalisation de son projet et le présenter:

- Les éléments à considérer
- Les étapes à définir
- Les démarches à réaliser
- Communiquer sur son projet
- Analyse croisée
- Défendre et argumenter son projet.

Dates, lieux et intervenants

19 janv 2017 30190 St Geniès de malgoirès
09:00 - 17:00 (7h0hrs)

20 janv 2017 A définir: chez un paysan
09:00 - 17:00 (7h0hrs)

23 janv 2017 30190 St Geniès de malgoirès
09:00 - 17:00 (7h0hrs)

27 janv 2017 30190 St Geniès de malgoirès
09:00 - 17:00 (7h0hrs)

Cyrille Deregnaucourt, conseiller en protection sociale
MSA

Animateurs ADDEARG

Un paysan
Animateurs ADDEARG

Ronan Dumouli, conseiller AIRDIE
Pierre Migot, animateur de Coups d'Pousses
Animateurs ADDEARG
Animateurs ADDEARG

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 05/01/2017

Tarifs

Non agricole 700€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) /
Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Sarah Perez
ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89

N° d'organisme de formation :
91300275330

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :